



DEMANDE D'INSTALLATION TEMPORAIRE D'UNE GRUE ET AUTORISATION DE SURVOL

Nom et numéro de téléphone du responsable du chantier joignable 24h/24 et 7j / 7 :

M:	lelephone:
Représentant l'entreprise :	
Adresse :	
N° de SIRET	
Demande l'autorisation d'ins	staller une grue de chantier à l'adresse suivante :
Installation souhaitée	
□ Sur domaine public□ Sur domaine privé	 Sur domaine privé (avec empiètement sur le domaine public) Survol du domaine public Survol de propriété privée
Dates prévisionnelles d'u	
Du Au _	soit jours.
Informations sur l'engin	
Hauteur sous crochet :	Hauteur totale :
Longueur de la flèche :	Longueur de la contre-flèche :

Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT avec la demande :

- 1 plan à l'échelle précisant : les limites du chantier, l'implantation de l'engin avec son aire de balayage, les bâtiments publics
- 1 certificat attestant la réalisation d'une étude de stabilité du terrain supportant l'engin
- 1 certificat attestant la réalisation d'une étude de blindage du talus si l'engin est installé à côté ou au dessus du talus de terrassement

Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT au plus tard 1 mois après l'installation de l'engin :

- 1 attestation d'un organisme ayant contrôlé la conformité de l'installation et du montage

Tout dépassement ou modification de date ou de lieu doit faire l'objet d'une nouvelle autorisation. En cas de réduction du temps d'emprise sur le domaine public, contacter la Direction technique de la ville de Petit Quevilly au 02 35 63 75 50.

(Droit de voirie forfaitaire de 270,70 euros / engin + 5,77 euros de frais de vacation) Seulement si occupation du domaine public.

Ces frais seront à ma charge et devront être réglés à la Trésorerie Principale de la ville de Petit Quevilly à réception de l'avis de paiement.

A noter que le délai de traitement de la demande est de 15 jours.

Date de la demande : Signature : Pour une implantation sur le domaine public, toutes les dispositions doivent être prises pour que l'engin soit signalé de jour comme de nuit

Partie réservée aux services de la ville de Petit Quevilly

Avis de la Direction Technique à retourner au demandeur		
☐ Avis favorable	☐ Avis défavorable	
Si avis défavorable, motif :		
Signature		
Contrôle du service voirie à l'échéance de l'au Effectué leparpar		
Observations (rayer la mention inutile):		
Installation toujours en place	Espace public libéré	